

Le professionnel au sein d'une structure éducative



ECTS
3 crédits

Présentation

DESCRIPTION

Trois enseignements sont proposés :

1. **Le métier de CPE** : sociohistoire et identité professionnelle
2. L'éthique professionnelle
3. **La vie scolaire** : instances et dispositifs

OBJECTIFS

Explorer, sur les plans historique et institutionnel, le rôle et les missions du Conseiller Principal d'Education (missions 2015, référentiel 2013, circulaire de rentrée...) au sein de l'établissement scolaire, à la lumière des différentes lois qui traversent le système éducatif français, contribuant à la constitution d'une nouvelle identité professionnelle. Analyser les missions et fonctions du CPE au travers du texte de 2015 et des référentiels successifs du métier, notamment celui de 2013.

Cerner les particularités de ce corps professionnel spécifique de l'enseignement secondaire français, le cadre et les modalités de ses interventions, ses relations avec les autres membres de la communauté éducative et les partenaires avec lesquels il œuvre dans les établissements (chefs d'établissements, enseignants, AED, service médico-social, conseiller d'orientation psychologue, parents, associations, enseignement primaire, conseils généraux/régionaux...). Comprendre le fonctionnement d'un établissement (lycées d'enseignement général et technologique, lycées professionnels, EREA, collèges,

SEGPA, éducation prioritaire...) inscrit dans un contexte local, régional et national ; les relations entre les différents membres de la communauté éducative et partenaires avec lesquels le CPE œuvre (chefs d'établissements, enseignants, AED, service médico-social, psy-EN, parents, associations, enseignement primaire, conseils généraux/régionaux...).

Percevoir les enjeux et les solutions d'un problème dans un contexte donné et sensibiliser à la question du pilotage de l'établissement, d'un projet de vie scolaire en inscrivant ses actions dans le cadre du droit, en s'appuyant sur les instances et dispositifs ainsi que sur les outils numériques.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation